



Kathy Roy renaît après 14 ans de souffrances

page 5

Photo Le Soir - Annie Levasseur



Amqui : un client poursuit Mont-Joli Chrysler

page 4

Photo courtoisie



Dragage au port de Rimouski-Est : l'étude déposée

page 6

Photo courtoisie



MMMOZZA

Le délicieux Mozza[®] Burger, garni de notre fameuse sauce Mozza.



383 475\$ accordés à Mont-Joli pour la mise aux normes

Québec octroie 383 475\$ à la Ville de Mont-Joli pour mettre aux normes les installations d'assainissement des eaux usées des résidences situées au lac du Gros-Ruisseau, dont le territoire est partagé avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage.

Alexandre D'Astous

Cet argent provient du programme PUIT du ministère des Affaires municipales.

« L'objectif est d'aider les propriétaires qui ont des installations sanitaires autour du lac du Gros-Ruisseau à se mettre conformes aux normes. Il y a des résidents qui ne sont pas conformes. Cet argent se vent un levier pour servir d'incitatif. La subvention pourrait aider à payer des frais encourus pour le propriétaire, par exemple pour la caractérisation des sols, diverses études ou la réparation ou l'installation des installations sanitaires », explique le maire de Mont-Joli, Martin Soucy.

Le programme PUIT prévoit notamment un soutien financier permettant la réalisation d'un inventaire détaillé des installations, la visite de propriétés, la caractérisation sommaire ou poussée des systèmes en place, l'analyse de conformité réglementaire ainsi que la réalisation de travaux de construction d'installations septiques individuelles.

« Les modalités pour le versement de l'argent ne sont pas encore complètement établies, mais le programme sera rétroactif à 2025. Les gens qui ont fait des travaux ou qui vont en faire seront invités à nous en faire part le moment venu. Les



Le lac du Gros-Ruisseau, partagé entre Mont-Joli et Saint-Joseph-de-Lepage. (Photo courtoisie)

modalités seront établies en fonction des critères du ministère », précise le maire.

« La Ville de Mont-Joli reconnaît la nécessité d'agir de manière préventive et planifiée afin d'encadrer les propriétaires, de sensibiliser la population et de prioriser les interventions nécessaires à la protection de la santé publique et de l'environnement autour du Lac du Gros Ruisseau », mentionne monsieur Soucy.

Sauvegarde du cours d'eau

La Ville de Mont-Joli travaille également sur diverses actions afin d'assurer la sauvegarde du lac du Gros Ruisseau. Quatre points de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal du 16 mars y étaient consacrés.

Un contrat de service en coordination des activités préparatoires et opérationnelles de faucardage au lac du Gros Ruisseau a été octroyé à un chargé de projet, Nelson Banville. « L'an passé, la Ville a fait l'acquisition

d'une faucardeuse afin de récolter la myriophylle à épis, une espèce exotique envahissante présente sur le lac.

Un autre contrat a été octroyé à la biologiste Valérie Delisle-Gagnon. Elle sera responsable de faire l'analyse scientifique des données et de faire la demande de renouvellement du certificat d'autorisation », indique Martin Soucy.

Myriophylle à épis

Le lac du Gros Ruisseau est colonisé depuis quelques années par le myriophylle à épis, une plante aquatique envahissante originaire d'Eurasie. Cette plante se caractérise par sa capacité de reproduction spectaculaire. Elle forme des tapis flottants denses qui compromettent la biodiversité du lac, tant en ce qui concerne la flore que la faune.

Différentes actions ont été entreprises par Mont-Joli et Saint-Joseph-de-Lepage, ainsi que par l'Association des résidents pour freiner la propagation.

Val-Brillant obtient 1,36 M\$

Val-Brillant bénéficiera d'une aide financière de 1 359 534\$ de Québec afin de soutenir la mise aux normes d'installations septiques sur son territoire.

Alexandre D'Astous

L'annonce vise à accompagner les citoyens dans la modernisation de leurs installations sanitaires, dans les secteurs où les systèmes sont vieillissants ou non conformes. La somme fait partie du programme PUIT, le même utilisé par la Ville de Mont-Joli pour celles du lac du Gros-Ruisseau.

« Nous travaillons depuis déjà trois ans sur ce projet. La protection de notre environnement, du lac Matapédia et des sources d'eau potable est une priorité pour nous », indique le directeur général de Val-Brillant. Michaël Vignola, dans un communiqué de presse.

83 nouvelles installations

Au total, la Municipalité supervisera la construction de 83 nouvelles installations septiques, dont le coût global a été estimé à plus de 3,5 M\$. Les travaux, qui devraient s'échelonner sur deux ans, débiteront au cours du printemps.

« Les citoyens concernés qui ont fait preuve d'une grande ouverture et ont embarqué sans hésitation dans ce projet qui aura un impact positif sur la qualité de notre environnement », estime le maire, Maxime Tremblay.

La Municipalité a tenu une rencontre d'information avec les citoyens concernés, le 17 mars dernier.

Plus bas soumissionnaire pour les travaux au montant de 3 429 704\$

Tennis de Rimouski : Construction Albert obtient le contrat

Le contrat de réfection des Tennis de Rimouski a été accordé le 9 mars dernier à Construction Albert, plus bas soumissionnaire, au montant de 3 429 704\$.

Alexandre D'Astous

Propriétaire du site, la Ville pourra ainsi aller de l'avant avec les importantes rénovations prévues au cours des prochains mois, dont le remplacement de l'ensemble du toit.

Deux autres entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé, soit Technipro BSL (3 597 998\$) et LFG Construction (4 021 825\$).

« La partie arrière de l'enveloppe extérieure du bâtiment sera presque entièrement remise à neuf. Il y aura également des travaux de conversion de l'éclairage à DEL, de conversion du système de chauffage du propane à l'électricité et des travaux au système de ventilation », précise le conseiller aux communications et relations médias à la Ville de Rimouski, Frédéric Savard.

Gestion des actifs

À partir de mai, les travaux s'enclencheront dans le bâtiment. Le chantier forcera les Tennis de Rimouski et le Club Rikigym, l'autre utilisateur du complexe, à poursuivre leurs activités ailleurs.



Les terrains des Tennis de Rimouski (Photo Le Soir.ca - Olivier Therriault)

Rikigym doit se relocaliser dans les locaux d'Unoria

Le Club de gymnastique Rikigym doit se relocaliser dans les locaux de la coopérative Unoria, sur l'avenue Léonidas, près du BMR, pendant les travaux de mises à jour aux Tennis de Rimouski.

Alexandre D'Astous

La Ville lui accorde 27 000\$, soit les coûts de location du local, comme une

subvention compensatoire.

« Il y avait différentes options pour la relocalisation, dont l'École Claire-L'Heureux-Dubé, mais cela aurait eu trop d'impacts sur les plateaux sportifs d'autres sports. Il y a beaucoup de gens qui utilisent cet espace. Il aurait fallu les relocaliser ailleurs si Rikigym était allé là », explique la mairesse suppléante de Rimouski, Julie Carré.

Selon elle, un autre point a été pris en

considération, soit est la hauteur du local. « Ça prend un espace assez haut pour utiliser tous leurs appareils, ce qui n'aurait pas été le cas à l'école Claire-L'Heureux-Dubé. Dans le local choisi, les gymnastes vont pouvoir utiliser tous leurs appareils ».

Le local en question était libre. Il a servi pendant la crise de la COVID-19 pour les opérations de vaccination. « Il n'y avait de solution parfaite. Nous avons analysé plusieurs solutions » exprime

madame Carré.

Vrai local adéquat

Pour Rikigym, qui compte maintenant 800 membres, la situation rappelle l'importante pour le club de posséder son propre local. Les Tennis de Rimouski récupéreront tous ses terrains. Sa direction a souvent évoqué cette possibilité avec la popularité du sport à Rimouski.

**COLLOQUE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

LE MERCREDI 18 MARS À L'HÔTEL UNIVERSEL
DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Inscrivez-vous!

toujours
la bonne
saison



Il réclame 12 600 \$ à la Cour des petites créances

Un homme d'Amqui poursuit Mont-Joli Chrysler

Un résident d'Amqui, Roch Perreault, dit avoir été floué par Mont-Joli Chrysler. Il a décidé de poursuivre l'entreprise à la Cour des petites créances et la cause sera entendue le 9 avril prochain au palais de justice d'Amqui.

Annie Levasseur

Monsieur Perreault a acheté un jeep Wangler neuf en 2020 avec une garantie prolongée se terminant en juillet 2025. L'année avant cette date, il a remarqué des écailllements au niveau des portes et des pentures. Sa demande de réclamation a été acceptée et les travaux devaient se faire chez Mont-Joli Chrysler.

« Ils ne m'ont jamais rappelé pour les réparations. J'ai appelé Jeep Canada qui m'a dit qu'ils n'avaient pas reçu de réclamation et que je devais en refaire une, ce que j'ai fait. Je voulais que les réparations se fassent avant que ma garantie finisse, mais Mont-Joli Chrysler m'a dit que ce n'était pas possible parce qu'il y avait d'autres clients qui attendaient alors que j'attendais depuis un an. »

Après de longues démarches, Roch Perreault a finalement proposé à Mont-Joli Chrysler d'échanger son jeep Wangler, pour lequel il lui restait une dette d'un peu plus de 22 000\$, contre une camionnette Chevrolet d'une valeur de 17 000\$. Quand il est arrivé à Mont-Joli pour faire la transaction, l'entente n'était plus la même, selon monsieur Perreault.

« Ils devaient me donner 27 000 \$ en plus des taxes pour mon jeep et les taxes devaient être payées sur



L'ancien véhicule de Roch Perreault (Photo courtoisie)

mon camion. Finalement, ils m'ont donné 23 000 \$ plus les taxes. En plus, ils m'ont vendu une garantie prolongée sans mon consentement. Je me retrouve à payer le camion sans les taxes, mais il n'y a rien de déduit », explique l'Amquien de 47 ans.

Plusieurs travaux à faire

Sur le chemin du retour avec son nouveau véhicule, Roch Perreault a vu le voyant moteur s'allumer. Après une vérification, le client a réalisé que les pneus avaient une usure excessive, qu'il y avait 23 codes d'erreur sur le moteur et que l'huile de transmission n'avait pas été changée.

« J'ai appelé la vendeuse pour lui expliquer. Elle m'a

dit que je pourrais revenir dans un mois quand ma garantie sera en fonction. J'ai compris qu'ils m'avaient vendu une garantie prolongée pour ne pas la payer de leur poche et qu'ils allaient passer toutes les pièces dessus. J'ai une garantie légale de 30 jours comme tout consommateur », exprime-t-il.

Roch Perreault a décidé de faire une plainte à l'Office de la protection du consommateur et d'envoyer une mise en demeure à l'entreprise. « Je me suis senti complètement trahi », dit-il. Selon une évaluation faite par un autre concessionnaire, les réparations à faire sur le véhicule sont évaluées à 3 000 \$. Il a été impossible de joindre Mont-Joli Chrysler pour des explications de leur part.

TECHNI^{PRO} BSL

R.B.Q: 5835-4143-01 9491-3571 Québec inc.

L'avenir se construit !

La Rimouskoise a été opérée aux États-Unis

Kathy Roy peut enfin vivre une vie normale avec les siens

La vie de Kathy Roy a complètement changé depuis qu'elle s'est rendue aux États-Unis, en novembre dernier, pour subir une opération pour un prolapsus (une descente d'organes). Après avoir subi l'enfer pendant 14 ans, elle peut enfin vivre normalement.

Annie Levasseur

« Je n'ai plus aucune douleur. C'est extraordinaire, c'est un miracle. C'est comme si je recommençais à vivre. Je vois la vie en couleur au lieu de la voir en noir et blanc », exprime madame Roy.

La Rimouskoise vivait avec des douleurs intenses constantes depuis sa première grossesse. Après la naissance de son deuxième enfant, sa paroi vaginale était descendue de 18 centimètres à l'extérieur de son corps. Elle s'est donc fait installer deux prothèses vaginales.

Malgré l'intervention, les douleurs ont persisté. Après de nombreuses tentatives infructueuses pour améliorer sa situation, Kathy Roy a trouvé sur Facebook la page L'Expérience Ameshée et découvert

que d'autres femmes vivaient la même chose qu'elle. Un médecin américain spécialisé dans ce type de problème, le Dr Dionysios Veronikis, permet à ses patientes de retrouver une meilleure qualité de vie.

Madame Roy s'est rendue à Saint-Louis, aux États-Unis, entre le 16 novembre et le 3 décembre, avec une accompagnatrice. Le Dr Veronikis lui a expliqué que les deux mèches qu'elle s'était fait installer au Québec n'avaient pas tenu. « Il a tout enlevé, mais il ne savait pas comment j'allais me rétablir. Il m'a dit que j'avais un prolapsus grave. Il fait une opération à la fois, donc il voulait m'ajouter des mèches seulement un an plus tard. Je me suis sentie en sécurité et écoutée. Pour que je sois capable de recommencer ma vie, il a fait une reconstruction. Ça pourrait être permanent comme temporaire. On va voir au fil du temps. »

La Rimouskoise se donne un an pour voir comment la situation va évoluer et si une autre opération est nécessaire.

« Si j'ai besoin, je vais y retourner. Je sais qu'il y a une solution si ça revient. Avant, je n'en voyais pas. Il n'y avait rien au Québec pour moi. C'est du plastique qu'ils te mettent dans le



Kathy Roy devant l'hôpital où elle a été opérée à Saint-Louis. (Photo courtoisie)

vagin. Dans mon cas, c'était tout emmêlé avec les tissus profonds dans mon corps. J'ai perdu confiance en ce qui est offert ici. Il y a du chemin à faire au niveau des connaissances », dit-elle.

Nouvelle vie

Depuis son retour des États-Unis, Kathy Roy sent qu'elle reprend le contrôle sur sa vie et qu'elle peut enfin recommencer à faire les choses qu'elle aime. L'éducatrice spécialisée en milieu scolaire est retournée au travail à temps complet après la semaine de

relâche. « Je vois juste du positif. Je dois m'habituer à ne pas dire non. Avant, je ne pouvais rien faire à cause de mes douleurs. »

L'opération de Kathy Roy n'est pas couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Elle et sa famille ont dû déboursier autour de 60 000 \$. Une campagne de sociofinancement sur la plateforme GoFundMe a permis de récolter 12 765 \$ sur un objectif de 20 000 \$. « Il y a le stress financier qui vient avec ça, mais ça vaut la peine pour avoir une belle qualité de vie », conclut-elle.



Un p'tit air de vacances ?
Esqualo s'occupe de vous!

ESQUALO

BEAULIEU
— COLLECTIONS —

200, rue St Germain Ouest, Rimouski
Stationnements gratuits 90 minutes à l'avant de la boutique

Dragage au port de Rimouski : un projet jugé urgent



Le Bella Desgagnés au port de Rimouski (Photo courtoisie)

La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie vient de déposer son étude d'impact environnemental pour le projet de dragage décennal du port de Rimouski-Est.

Bruno St-Pierre

Depuis les derniers travaux réalisés en 2019, l'accumulation de sédiments a considérablement réduit la profondeur du chenal d'accès et des postes d'amarrage, rendant les manœuvres des navires plus difficiles et moins sécuritaires. La Société estime que des travaux de dragage, évalués à 11 M\$ pour la phase initiale,

sont essentiels à court terme pour maintenir les activités portuaires.

Le port de Rimouski et son chenal d'accès d'un kilomètre et demi accumulent rapidement les sédiments. Chaque année, entre 10 000 et 25 000 mètres cubes de vase réduisent progressivement la profondeur navigable. Actuellement, les navires doivent attendre la marée haute et réduire leur cargaison pour accéder au port.

« C'est un problème majeur », explique la présidente-directrice générale de la Société portuaire, Anne Dupéré. « Le pétrolier qui vient à Rimouski livre

habituellement 25 000 tonnes de pétrole pour desservir l'Est-du-Québec et une partie du Nouveau-Brunswick. Actuellement, il doit diminuer sa cargaison et venir plus souvent. L'impact, c'est le coût à la pompe pour les consommateurs. »

Le navire de desserte de la Basse-Côte-Nord doit également effectuer des manœuvres plus risquées. Le président de l'Association des pêcheurs de crabe de la zone 17, Marc Doucet, juge la situation urgente.

« Ça passe, mais ça frotte. Un bateau chargé de crabe ou de flétan a de la difficulté à manœuvrer. Avant que ça devienne critique, il va falloir creuser. Si un bateau s'échoue et qu'il y a un déversement, il sera trop tard. »

Atout économique majeur

Le port de Rimouski génère annuellement 73 M\$ en retombées économiques et soutient plus de 500 emplois directs et indirects. Le transport de marchandises vers la Basse-Côte-Nord contribue à la vitalité des entreprises de la région.

L'activité de pêche commerciale est aussi significative, avec une flotte de 18 navires, des débarquements de

plus de 7 M\$ par année et une cinquantaine d'emplois saisonniers.

Pour rétablir la profondeur du chenal et des postes à quai, environ 140 000 mètres cubes de vase devront être retirés la première année, suivis de travaux d'entretien dans les années suivantes. Le coût total du projet est estimé à 30 M\$.

Les sédiments seront transportés par barge et rejetés en eau libre dans une zone autorisée située à environ cinq kilomètres au large. Les sédiments contaminés, s'il y en a, seront traités dans un bassin d'assèchement avant d'être transportés vers un site de disposition.

Des impacts jugés faibles

L'étude d'impact, qui compte 240 pages en plus de quelque 1300 pages d'annexes, conclut à des effets environnementaux limités. Le dragage sera effectué à l'automne afin d'éviter la période de reproduction du capelan et du hareng. Les mammifères marins fréquentent peu la zone visée.

Quant aux oiseaux migrateurs, le bruit et le trafic maritime pourraient les perturber, mais sur une portion restreinte de leur habitat.



La PDG de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Anne Dupéré, estime que l'accumulation de sédiments est un problème majeur au port de Rimouski. (Photo courtoisie)

Non à Coup de main à domicile

Coup de main à domicile ne pourra pas s'installer dans l'ancien local d'Armoires Distinction situé au 180, avenue Léonidas. Le conseil municipal de Rimouski a refusé la demande de l'entreprise d'économie sociale pour des raisons de zonage.

.....
Annie Levasseur

« Ce local n'est pas désigné pour cet usage. Ce n'est pas uniquement une volonté de la Ville de Rimouski, c'est aussi une question de possibilité au niveau du schéma d'aménagement de la MRC qui ne le permet pas », exprime le maire de Rimouski, Guy Caron.

Ce dernier explique que le schéma d'aménagement de la MRC de Rimouski-Neigette est présentement dans sa révision tout comme le plan d'urbanisme de Rimouski, mais qu'il est impossible d'accorder cette dérogation. « Même si nous la donnions, le ministère des Affaires municipales nous dirait que ce n'est pas conforme. »

Le secteur est présentement désigné commercial et industriel. Le changement de zonage pour l'ajout de bureaux administratifs engendrerait un changement pour tout le parc industriel. « Si l'on change le zonage pour Coup de main à domicile, c'est aussi pour l'ensemble des occupants de cette zone. Ce n'est pas nécessairement la direction vers laquelle nous voulons aller », indique le maire.



Coup de main à domicile ne peut pas s'installer dans l'ex-local d'Armoires Distinction. Le zonage est désigné commercial et industriel. (Photo Le Soir- Olivier Therriault)

Salon des mariés et finissants



20-21 Mars 2026



Reconnu coupable de deux infractions déontologiques

L'avocat criminaliste Pierre Gagnon, qui plaide régulièrement dans l'Est-du-Québec, a été reconnu coupable de deux infractions déontologiques par le conseil de discipline du Barreau du Québec.

Alexandre D'Astous

Dans une décision du 26 février dernier, dont Le Soir a obtenu copie, le conseil retient les plaintes d'un client dont l'identité est protégée par une ordonnance de non-publication.

Les trois membres du conseil de discipline estiment que Me Pierre Gagnon a fait défaut de déposer sans délai dans un compte général en fidéicommis la somme de 2 000 \$ qu'il avait reçu de son client à titre d'avance d'honoraires et de débours, contrevenant ainsi à l'article 50 du Règlement sur la comptabilité et les normes d'exercice professionnel des avocats.

Me Gagnon est aussi reconnu coupable d'avoir, entre les mois de mai 2024 et avril 2025, manqué aux devoirs liés à son mandat en faisant défaut de rendre compte à son client, périodiquement ou sur demande de l'évolution de son dossier, contrevenant ainsi à l'article 40 du Code de déontologie des avocats.



L'avocat en droit criminel, Me Pierre Gagnon (Photo courtoisie)

Pas une erreur technique

Sur le premier chef, le Conseil estime qu'il n'est pas en présence d'une erreur technique de la part de l'intimé, mais bien d'une faute déontologique qui résulte d'un comportement qui atteint un degré de gravité suffisamment élevé pour conduire à une déclaration de culpabilité de l'intimé. Par conséquent, le Conseil juge que le plaignant s'est déchargé de son

fardeau et l'intimé est déclaré coupable, sur le chef 1, d'avoir contrevenu à l'article 50 du Règlement sur la comptabilité et les normes d'exercice professionnel des avocats.

Rendre compte à son client

« La trame factuelle du présent dossier démontre avec éloquence l'omission de l'intimé de rendre

compte à son client, alors que celui-ci formule des interrogations et demande un suivi quant à l'évolution de son dossier et de la stratégie à adopter en vue de son procès à venir. Les nombreux courriels transmis par le plaignant accréditent son témoignage rendu devant le Conseil. Tout au long des 13 mois qui ont précédé son procès, l'intimé l'a tout simplement ignoré », concluent Me Julie Charbonneau, Me Christine Gagnon et Me Stéphane Lamonde.

- Téléphonie IP
- Câblage structuré et fibre optique
- Caméras de surveillance
- Réseaux sans-fil et point-à-point
- Réseautique
- Sonorisation commerciale
- Radiocommunication
- Amplificateurs de signaux cellulaires

**MINUTIE
RAPIDITÉ
FIABILITÉ**

Prêt à changer de tactique ?
www.tactictelecom.ca
418 721-7917

**TACTIC
TÉLÉCOM**

#RBQ 5722-0634-01 #BSP SE 20064071

CINÉMA

RECONSTRUIRE
de Max Walker-Silverman

4

Dimanche 22 mars
à 17 h et 19 h30

QR code

Harcèlement : absolution conditionnelle pour Roussel

Raymond Roussel, l'ancien propriétaire du Manoir Saint-Laurent de Luceville, a plaidé coupable le 13 mars dernier, au palais de justice de Rimouski, à des accusations de harcèlement à l'encontre du directeur général de la Municipalité de Sainte-Luce, Sheldon Côté, pour des événements survenus lors d'une séance du conseil municipal, le 5 février 2024.

Alexandre D'Astous

Le juge de la Cour du Québec, Jérôme Simard, a prononcé une absolution conditionnelle au respect d'une probation de deux ans dans laquelle Roussel devra effectuer 50 heures de travaux communautaires et faire un don de 500\$ dans un délai de 12 mois

Si Raymond Roussel respecte ses conditions, dont celle de garder la paix et avoir une bonne conduite, il n'aura pas de casier judiciaire.

Parmi les autres conditions prévues dans la probation, notons l'interdiction d'assister aux séances du conseil municipal, l'interdiction d'entrer en contact avec le plaignant et l'ex-mairesse de Sainte-Luce, Micheline Barriault et l'interdiction de faire référence à ces deux personnes sur les réseaux sociaux.

Assemblée houleuse

Lors de la séance du conseil municipal du 5 février 2024, Roussel avait tenu des propos insultants et méprisants dans la salle, envers les membres du conseil municipal et la direction, lors de la période de questions. Malgré les

directives données pour mettre fin à son intervention cette personne avait refusé d'obtempérer, continuant à crier au micro. La situation avait alors dégénéré, nécessitant l'intervention de la Sûreté du Québec.

« Pour nous, cette décision marque la conclusion d'un dossier important. Elle rappelle que, même si les débats et les opinions peuvent diverger, les échanges doivent toujours se faire dans le respect. Les séances de conseil municipal sont des lieux de démocratie où les citoyens peuvent poser des questions et exprimer leurs points de vue », avait commenté Micheline Barriault sur sa page Facebook.

Pas leur place

Pour l'ancienne élue, les gestes d'intimidation, les insultes et les comportements agressifs n'y ont pas leur place. « Nous espérons que ce dossier contribuera à rappeler l'importance du respect dans nos institutions et encouragera les élus de partout, à faire valoir ce principe fondamental », laisse-t-elle entendre.



L'accident est survenu le 3 août 2025 sur la route 132 à Saint-Moïse. (Photo courtoisie)

Accident sur la 132 à Saint-Moïse: pneu mal gonflé affirme le coroner

Le décès d'un conducteur de 34 ans, Jean-Michel Ouellet, survenu le 3 août 2025 vers 17 h 45 après la perte de contrôle de son camion-grue sur la route 132 à Saint-Moïse, s'expliquerait par un problème mécanique lié à un pneu avant.

Olivier Therriault

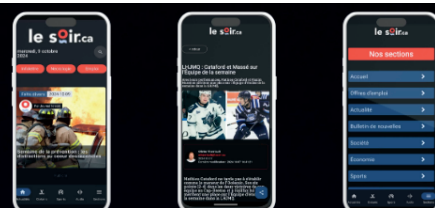
C'est la conclusion du coroner Jean-Pierre Chamberland, dans son rapport dévoilé dont Radio-Canada a obtenu copie. L'accident, auquel ont assisté des témoins, a fait l'objet d'une enquête de la CNESST puisque la victime se trouvait au travail au moment des faits.

Le coroner conclut que le délaminage du pneu droit avant est à l'origine de l'accident. Un sous-gonflage pourrait avoir contribué à cette défaillance.

La victime se dirigeait vers Grande-Rivière après avoir quitté Rimouski. L'enquête a permis d'écarter certaines hypothèses. Aucune trace d'alcool n'a été relevée et aucune défectuosité n'avait été détectée lors de l'inspection mécanique du camion.

Le rapport de la CNESST, auquel se réfère le coroner, établit que la défaillance du pneu avant droit a provoqué la sortie de route suivie d'un capotage.

Le SOIR
• La Matanie • La Haute-Gaspésie



Les nouvelles du Bas-Saint-Laurent
en temps réel

Téléchargez dans
l'App Store

Disponible sur
Google play



07 Jours sur
07

téléchargez
dès maintenant

L'Édifice Laval-Morin pour honorer un bâtisseur

Le bâtiment principal du Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC) deviendra l'Édifice Laval-Morin, en hommage à l'un de ses bâtisseurs.

Olivier Therriault

L'annonce a été effectuée, le 14 mars dernier, à l'occasion du banquet soulignant les 30 ans du Centre matapédien d'études collégiales.

Ancien directeur général de la Commission scolaire de la Matapédia, puis de celle des Monts-et-Marées, monsieur Morin a consacré une partie de sa vie au développement de l'éducation dans la région. Dans les années 1980, il a contribué à la mise sur pied du Centre matapédien d'études collégiales, en collaboration avec le Cégep de Rimouski et le Cégep de Matane. L'établissement devait permettre aux jeunes de poursuivre leur formation postsecondaire sans avoir à quitter la MRC de La Matapédia. Laval Morin a aussi participé à la fondation du Centre de foresterie de la Matapédia, en plus de militer pour l'implantation de l'usine Uniboard Canada à Sayabec.

Médaille de l'Assemblée nationale

En 2019, le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, lui a remis la médaille de l'Assemblée nationale afin de souligner sa contribution exceptionnelle au développement de la Vallée de la Matapédia. Laval Morin est décédé le 7 novembre 2024, à l'âge de 80 ans.

Banquet à Lac-au-Saumon

Le Centre matapédien d'études collégiales (CMÉC) a célébré son 30^e anniversaire, le 14 mars dernier, lors d'un banquet réunissant 160 invités à la Salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon.



Laval Morin est décédé le 7 novembre 2024, à l'âge de 80 ans. (Photo courtoisie)

Cette soirée festive a permis de souligner trois décennies d'enseignement collégial dans la Vallée de la Matapédia. Plusieurs partenaires et dignitaires ont pris la parole afin de rappeler l'importance du CMÉC pour le Bas-Saint-Laurent. Parmi eux figuraient la préfète de la MRC de La Matapédia, Chantale Lavoie, la mairesse d'Amqui, Sylvie Blanchette, le président de la Fondation du CMÉC, Alexandre Michaud ainsi que le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé.

« Depuis 30 ans, le CMÉC permet à des générations de jeunes de poursuivre leurs études collégiales ici, dans la Vallée de la Matapédia. C'est un lieu qui a transformé des parcours de vie et contribué au développement de toute une région », a souligné la directrice du CMÉC, Annie Lydia Gallant.

La soirée a été ponctuée de nombreuses annonces et surprises. Les invités ont également reçu en primeur un cahier souvenir retraçant l'histoire du CMÉC depuis sa fondation.



Un banquet a réuni 160 invités à la Salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon. (Photo courtoisie)

Décès de Nicolas Demers

Pascal Bérubé rend hommage à son ami

Le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, a rendu hommage à Nicolas Demers à l'Assemblée nationale. L'homme grandement apprécié et très impliqué dans La Matapédia est décédé dans un accident de motoneige, le 5 mars dernier, à l'âge de 43 ans.

Olivier Therriault

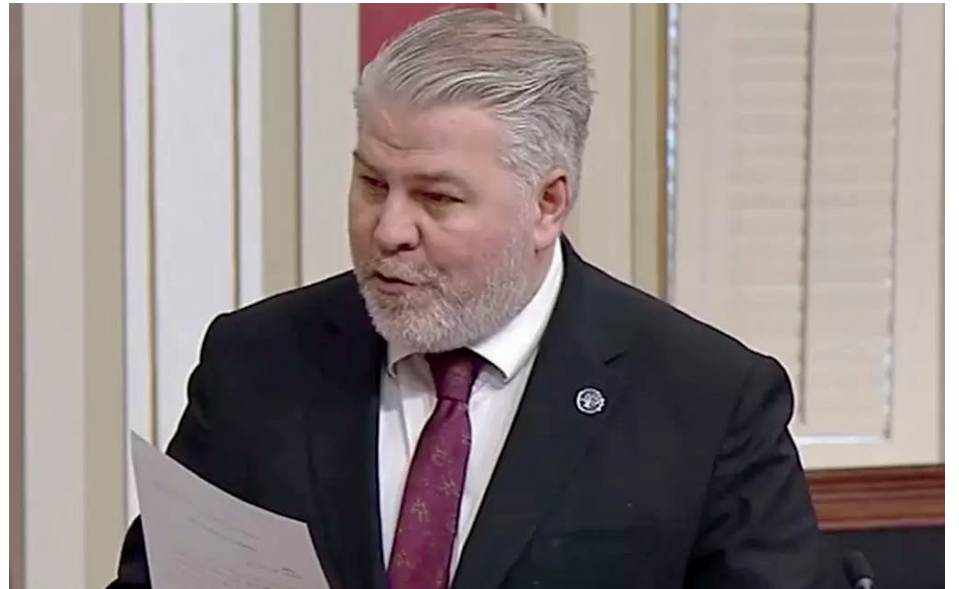
En 2010, Nicolas Demers avait reçu le prix Hommage bénévolat-Québec dans la catégorie « jeune bénévole », une reconnaissance provinciale soulignant son engagement au sein de sa collectivité. En 2023, il est aussi devenu le tout premier récipiendaire du Prix hommage Gérald-Lavoie lors de la Semaine de l'agriculture matapédienne, un prix qui honore son dévouement exceptionnel, sa bonté, son écoute et sa disponibilité constante envers son entourage.

« Il méritait tous les éloges de la Vallée de la Matapédia et au-delà. Il a contribué au rayonnement de notre région et il a été une personnalité inspirante par ses actions. Je transmets toutes mes condoléances à sa conjointe Arianne, à ses parents, Jean-Guy et Brigitte, à sa soeur Sandrine, à ses frères Jean-Luc, Jean-Michel et Olivier ainsi qu'à ses proches collègues et amis, dont je suis », a déclaré Pascal Bérubé.

Seul à bord de son motoneige

Originaire de Sayabec, Nicolas Demers circulait dans un sentier fédéré situé à proximité du chemin du Lac-Gauthier, à Sainte-Irène, lorsqu'il a manqué un virage avant de percuter violemment un arbre. Un ami qui roulait derrière lui sur une autre motoneige a rapidement contacté les services d'urgence. Son décès a été confirmé à l'hôpital.

Depuis l'annonce de sa mort, des centaines de messages ont été écrits sur les réseaux sociaux afin de lui rendre hommage.



Le député Pascal Bérubé a rendu hommage à Nicolas Demers. (Photo capture d'écran)

A colorful poster for a 'SUPER PARTY DE CRABE'. At the top, it features the logo for 'FONDATION JEUNESSE du Bas-Saint-Laurent' with a red heart icon. The main title 'SUPER PARTY' is in large, bold, blue letters. Below it is a large red outline drawing of a crab. To the left of the crab is a red circle containing text about ticket prices: 'Prévente jusqu'au 15 mars Billet: 85\$ Table(8): 640\$' and 'Après Billet: 100\$ Table(8): 700\$'. There are also small icons of a starfish, a seashell, a sun, a fish, and flip-flops. At the bottom, the text reads 'DE CRABE' in large blue letters, followed by 'SAMEDI 25 AVRIL | 17H00' and 'COLISÉE FINANCIÈRE SUN LIFE' in red.



Nicolas Demers était reconnu pour son implication dans La Matapédia. (Photo courtoisie)

« Un été de rêve » selon la directrice artistique, Marie-Hélène Gendreau

Théâtre du Bic : trois rendez-vous estivaux en 2026

Le Théâtre du Bic propose trois rendez-vous au public pour la saison estivale. Les pièces *Le chiard* et *La femme ordinaire chevauchant un orignal* ainsi que le spectacle *Michelines* seront offerts.

Annie Levasseur

« C'est un été de rêve. Ce sont des personnages, des histoires et nos vies. Ça réunit et ça résume bien ce qui m'a interpellé dans chacun des projets », exprime la directrice artistique du Théâtre du Bic, Marie-Hélène Gendreau.

Trois productions seront sur scène pour un deuxième été consécutif. Le Théâtre du Bic veut ainsi attirer les touristes, mais surtout les gens de la région. « Il y a près de 70 % de nos spectateurs qui viennent en été et qui sont issus de notre région. Les touristes que nous accueillons sont souvent des gens qui voient déjà du théâtre dans leur milieu vie et qui en attrape avec la renommée du Théâtre du Bic », mentionne madame Gendreau.

Nouvelle production

Du 21 juillet au 15 août, la nouvelle production du Théâtre du Bic *La femme ordinaire chevauchant un orignal*, de l'auteure de *La Mitis*, Stéphanie Pelletier, sera présentée. Elle mettra en scène six acteurs, soit Jacques Leblanc, François-Simon Poirier, Éric Robidoux, Julie Roussel, Anne Trudel ainsi que Maxence Pelletier-Beauchesne qui est originaire de la région. La pièce raconte l'histoire d'une jeune mère qui, debout devant son frigidaire, est incapable de se décider entre faire un souper avec des restants ou aller à l'épicerie.

Devant ce choix en apparence banal, elle se scinde en deux et les spectateurs assistent à deux variations de son histoire ainsi qu'au destin de tous les autres personnages qui gravitent autour de ces deux réalités parallèles.

« En même temps qu'elle se pose cette question, son beau-frère est à la chasse et il rate un orignal. J'explore l'idée de tous les destins et il y a la question des choix. Nous sommes dans les petits choix quotidiens, mais aussi les grands choix de questions fondamentales », explique Stéphanie Pelletier. L'auteure souligne que la femme et la nature sont mises de l'avant dans cette pièce. Elle a également voulu jouer avec les générations.

Le chiard et Michelines

Le chiard d'Isabelle Hubert sera sur la scène du Théâtre du Bic du 30 juin au 11 juillet. Il s'agit d'une coproduction de la Comédie dramatique du Québec et de La Bordée. L'histoire, campée au début du 20e siècle en Gaspésie, met en lumière un système d'exploitation du peuple québécois qui a duré 250 ans, alors que de prospères commerçants anglais exportaient la morue séchée de la Gaspésie en Europe aux dépens des colons français.

La saison estivale se terminera le 25 août avec la diffusion du deuxième spectacle d'un triptyque de Michel-Maxime Legault, *Michelines*, une production du Théâtre de La Marée Haute.

Les billets sont en vente en ligne du Théâtre du Bic ou au 418 736-4141.



La directrice artistique du Théâtre du Bic, Marie-Hélène Gendreau, entourée des auteures Isabelle Hubert et Stéphanie Pelletier. (Photo Le Soir.ca-Annie Levasseur)

CARNET DE CHEZ-NOUS

info@lesoir.ca

Pour publier une annonce dans le Carnet de chez nous, envoyez votre message au plus tard le jeudi avant la parution du journal de la semaine suivante à alevasseur@lesoir.ca

Diabète BSL

Diabète BSL propose des cafés-rencontres sur le diabète dans Rimouski-Neigette, La Mitis et La Matapédia, jusqu'en juin. Le prochain est prévu le 20 mars, à 13 h 30, au Club 50+ de Causapscal. Les cafés-rencontres sont des moments de discussion et de partage ouverts à tous, encadrés par l'équipe de Diabète BSL. L'activité est gratuite, mais nous vous invitons à réserver votre place pour aider l'organisation. Vous pouvez vous inscrire au www.diabetebsl.com ou par téléphone au 1-866-722-4746.

Club Lions de Saint-Anaclet

Le Club Lions de Saint-Anaclet invite la population à sa traditionnelle dégustation de fromages le samedi 21 mars, à 18 h 30, au centre communautaire Régis-Saint-Laurent de Saint-Anaclet. Elle sera suivie du populaire lip sync des membres Lions avec Claude Gagnon à l'animation musicale. Les billets sont au coût de 25 \$. Vin et service de bar sur place. Pour information ou pour vous procurer un billet : Josée St-Laurent au 418 730-2079 ou Solange Cormier au 418 723-4000. Bienvenue à tous!

Souper de crabe Club Richelieu de Rimouski-Est

Le Club Richelieu de Rimouski-Est tiendra un souper de crabe à volonté au bénéfice du Fonds d'aide Michel Ouellet. Cet événement se tiendra le samedi 4 avril, à 18 h, au Centre Adhémar Saint-Laurent de Rimouski. Le coût du billet pour cet événement est de 75 \$. Pour réserver vos billets : les membres du Club Richelieu Rimouski-Est et plus spécialement René Laplante (514 913-6909) ou René L'Arrivée (418) 725-9274.

Alcooliques Anonymes

Des rencontres ont lieu tous les jours soit en présentiel ou en mode virtuel sur la plateforme ZOOM.

Camps d'été Rimouski

La Ville de Rimouski annonce que la période d'inscription pour la prochaine saison des camps d'été, qui comprend le camp de jour et le camp aquatique, commencera le 8 avril. Une partie des places disponibles sera mise en ligne dès 8 h 15 et une autre, à compter de 18 h, afin d'offrir plus de flexibilité aux parents. L'inscription peut se faire en ligne via son compte Sport-Plus ou par téléphone, au 418 724-3157, le jour de l'inscription.

Souper de crabe pour l'église Sainte-Cécile

Le 14^e souper de crabe pour financer la restauration de l'église Sainte-Cécile du Bic sera présenté le 11 avril. L'église est patrimoniale et regroupe le district du Bic et la municipalité de Saint-Valérien. Deux possibilités s'offrent aux participants, soit la boîte à emporter (à récupérer à la sacristie à partir de 16 h) ou à la salle Curé-Soucy, à partir de 17h30. Réservez d'ici le 3 avril au 418-736-4309 ou eglisedubic@cgocable.ca. Coût : 65 \$ / billet.

Camps d'été Rimouski

La Ville de Rimouski annonce que la période d'inscription pour la prochaine saison des camps d'été, qui comprend le camp de jour et le camp aquatique, commencera le 8 avril. Une partie des places disponibles sera mise en ligne dès 8 h 15 et une autre, à compter de 18 h, afin d'offrir plus de flexibilité aux parents. L'inscription peut se faire en ligne via son compte Sport-Plus ou par téléphone, au 418 724-3157, le jour de l'inscription.

Souper de crabe Fabrique Sainte-Luce

Les amateurs de crabe frais sont invités au rendez-vous annuel du souper de crabe de la Fabrique de Sainte-Luce le 11 avril, à la salle Louis-Philippe-Antil (59, rue Saint-Laurent, secteur Luceville). Prix du billet : 75 \$ par personne et 40 \$ pour les 12 ans et moins. Crabe à volonté ou brochettes de poulet. Les portes ouvriront à 17 h et le repas commencera à 18 h. Apportez vos ustensiles. Service de bar sur place. Billet en vente aux endroits suivants : auprès des membres de la Fabrique, à l'Épicerie Bernier et au Marché Sainte-Luce. Pour information ou réservation : 418 739-4363 ou fabsluce1@gmail.com.

ECKANKAR

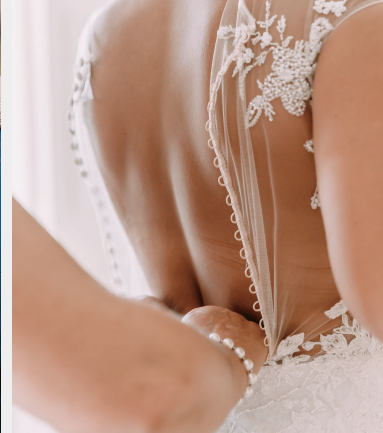
ECKANKAR, la voie de la liberté spirituelle, vous invite à un office ECK de la lumière et du son ayant pour thème « cultiver la gratitude et développer notre joie de vivre ». Il se tiendra le dimanche 12 avril, de 11 h à 12 h, au centre communautaire Saint-Pie X (280, boulevard Arthur-Buies E). Entrée gratuite. Cordiale bienvenue! Eckankarquebec.org / 1 855 325-9955 / Facebook : Eckankar au Québec

RESPIR

Prenez note que l'organisme RESPIR (Ressourcement spirituel de Rimouski) a changé de numéro de téléphone. Vous pouvez nous rejoindre au 581 672-1298, du lundi au vendredi, entre 13 h 30 et 17 h. L'atelier Aujourd'hui je vis heureux avec la méthode R.C.R. (Réinitialisation des croyances restrictives) offert par Gervais St-Laurent et Ghinos Lepage est prévu le samedi 25 avril, de 9 h 30 à 16 h, à la salle A-101 du Grand Séminaire. Vous pouvez vous inscrire auprès de RESPIR. Les rencontres du club de lecture se tiennent le 2^e mercredi de chaque mois, au bureau de RESPIR (B-121 du Grand Séminaire), de 13 h 30 à 15 h. Des séances de méditation ont lieu tous les lundis, à 16 h 30, à l'ancienne chapelle du Grand Séminaire. L'activité est gratuite pour les membres de RESPIR.

L'Accorderie de Rimouski-Neigette

L'Accorderie de Rimouski-Neigette procède à des séances d'accueil et d'inscription chaque 2^e jeudi du mois, à 18 h 30, ainsi que chaque dernier vendredi du mois, à 13 h, de janvier à juin pour ensuite reprendre en septembre. Veuillez réserver votre place, car elles sont limitées pour chaque rencontre. Communiquez avec nous par courriel au info.rimouskineigette@accorderie.ca ou par téléphone au 418 896-2896. Par la même occasion, si vous désirez faire un don à notre organisme, vous pouvez le faire par virement interac en utilisant ce courriel : rimouski.neigette@accorderie.ca.



Salon des mariées et des finissants

L'événement incontournable pour célébrer vos plus beaux moments

Publireportage

Chaque année, un événement attendu avec impatience revient illuminer la région : le Salon des mariées et finissants de Rimouski. Véritable rendez-vous de l'élégance, de l'inspiration et des grandes émotions, ce salon est l'occasion idéale de plonger dans l'univers magique des célébrations.

Que vous soyez en pleine préparation de votre mariage ou à la recherche de la tenue parfaite pour votre bal de finissants, vous y découvrirez une multitude d'exposants passionnés, prêts à vous accompagner dans la réalisation de votre événement.

Au programme...

VENDREDI (12H00 À 21H00)

12h00 Ouverture des portes

13h30: Conférence NOTAIRE LEPAGE

14h00 DÉFILÉ de mariage et bal

18h00 Conférence NOTAIRE LEPAGE

18h30 DÉFILÉ de mariage et bal

20H15 Enregistrement PODCAST devant public

21h00 fermeture des portes

SAMEDI (9H00 À 17H00)

9h00 Ouverture des portes

10h30: Conférence CATHERINE LAVOIE CÉLEBRANTE

11h00 DÉFILÉ de mariage et bal

14h00 Conférence CHEZ APHRODITE

14h30 DÉFILÉ de mariage et bal

17h00 fermeture des portes

L'admission est gratuite!

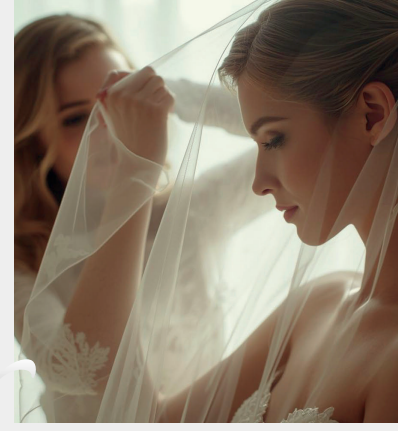
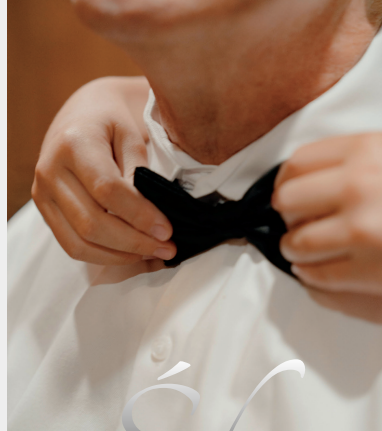


Robes de rêve, costumes élégants, accessoires uniques, coiffure, maquillage, photographie, décoration, lieux de réception, services personnalisés...

C'est l'endroit parfait pour :

Trouver des fournisseurs locaux de confiance
Comparer les offres et découvrir les tendances
Poser vos questions directement aux experts
Et surtout... rêver votre événement dans les moindres détails





Élégance et naturel

Tout est réuni sous un même toit pour simplifier vos démarches et faire de vos préparatifs un moment agréable et inspirant. Mais au-delà des services offerts, le Salon, c'est aussi une expérience. Une ambiance chaleureuse, des rencontres humaines, des idées qui prennent vie et des coups de cœur inattendus.

Année après année, le Salon des mariées et finissants s'impose comme un pilier dans la région, rassemblant futurs mariés, finissants et professionnels dans un esprit de collaboration et de célébration. Un événement à ne pas manquer pour transformer vos projets en réalité. Derrière cet événement d'envergure se

trouve une organisatrice, passionnée, dont l'expertise et l'engagement contribuent année après année au succès du Salon. À travers son entreprise, elle met en valeur le savoir-faire local et crée un espace de rencontre unique entre les futurs mariés, les finissants et les professionnels de la région.

Son approche humaine, son sens du détail et sa volonté de faire rayonner les entreprises d'ici se reflètent dans chaque édition. Grâce à elle, le Salon est bien plus qu'un événement : c'est une véritable vitrine de talents et un moment de connexion privilégié pour toute la communauté.



17 Vendredi 20 mars — 12 h à 21 h
17 Samedi 21 mars — 9 h à 17 h
📍 Hôtel Rimouski
🆓 Entrée gratuite




INSTITUT DE L'ESTUAIRE
RESTEZ VOUS-MÊME



**VENEZ RENCONTRER
NOTRE ÉQUIPE**

TRAITEMENT DE LA PEAU | ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT CHIRURGIES | RENCONTRE INFORMATIVE GRATUITE


748, BOULEVARD ST-GERMAIN, RIMOUSKI 418 723-2429



Hôtel Rimouski
HÔTEL • SUITES • CENTRE DE CONGRÈS

**UN MARIAGE À
L'HÔTEL**

C'est la promesse d'une journée sans souci, entièrement dédiée à votre bonheur.



Réservations
418 730-3883 info@organisationprestige.com

AVIS ET EMPLOI

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC APPEL D'OFFRES

PROJET : Place des Marronniers Ouest

NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES : AO-53-2-09048-25-01

La Ville de Métis-sur-Mer requiert des soumissions pour la réalisation des travaux de construction de la rue des Marronniers Ouest. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, l'excavation, l'installation de conduites d'eau potable, d'égouts et accessoires, le rechargement granulaire, la construction d'un bassin de rétention et la remise en état.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la Ville, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : « 8 avril 2026 à 11 h 00 »

Lieu du dépôt des soumissions : 138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec) G0J 1S0

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).


Les soumissionnaires devront avoir une expérience pertinente aux travaux spécifiés au présent appel d'offres.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

L'octroi du contrat est conditionnel à l'obtention du règlement d'emprunt.

Donné à Métis-sur-Mer, le 2026-03-06.


Frédéric Lee, Directeur général par intérim
Métis-sur-Mer

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédéric Lee directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 6 mars 2026.

En foi de quoi, je signe à Métis-sur-Mer ce 6 mars 2026.


Frédéric Lee, directeur général, greffier-trésorier par intérim.

AVIS PUBLIC

AVIS DONNÉ À :
Monsieur Jonathan Chrétien

Soyez avisés qu'une demande en recouvrement du loyer / Résiliation du bail portant le numéro : 4936979 concernant le logement situé au :
9, rue des Cordiers
Gaspé (Québec) G4X 5J7
a été déposée contre vous au Tribunal administratif du logement.

Vous pouvez prendre connaissance de la demande à leur bureau situé au :
96, montée Sandy Beach, bureau 1.05
Gaspé (Québec) G4X 2W4
Téléphone : 514 873 2245
Sans frais : 1 800 683 2245

Le 11 mars 2026

Avis de dissolution

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif Technopole Maritime du Québec (NEQ 1149147747) a déclaré son intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises du Québec. Une assemblée générale extraordinaire des membres a eu lieu le 26 mars 2025 et la décision de dissoudre l'entreprise a été approuvée par résolution.

La liquidation des actifs de l'entreprise est en cours conformément aux lois et règlements applicables. Technopole Maritime du Québec tient à remercier tous ses membres, bailleurs de fonds, partenaires et bénévoles pour leur soutien et leur engagement au fil des 25 dernières années.

Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38) par suite de l'approbation des membres. Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, veuillez contacter :

Guy Viel
Liquidateur mandaté pour la dissolution de
Technopole Maritime du Québec Inc.
Courriel : guy.viel@telus.net
Téléphone : 418-730-0614



Ville de
rimouski

APPEL D'OFFRES

- Achat d'un (1) camion citerne-pompe à cabine custom quatre (4) portes et d'équipements d'intervention incendie - Devis 2026-034**

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SEAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard **lundi le 20 avril 2026 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

CONCERNANT LE(S) APPEL(S) D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ(S) :

- Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
- Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.
- La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.
- Les soumissions devront être accompagnées, notamment, des documents suivants :
 - garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
 - déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).
- La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omissions que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
- La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.
- Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.



**Ceux que nous avons
aimés ne nous quittent
jamais vraiment.**

**Ils vivent dans chaque
souvenir, chaque geste,
chaque instant partagé.**



Apprivoiser l'absence

Le deuil est un chemin que chacun traverse à sa manière, sans carte ni repère précis. Il ne suit pas de règles, ne respecte pas le temps, et ne se compare pas. Il est fait de souvenirs, d'émotions, de silences... et d'amour.



Perdre quelqu'un, c'est apprendre à vivre autrement. C'est apprivoiser une absence qui, peu à peu, prend une place différente. Ce n'est pas oublier, c'est transformer le lien.

Dans les moments les plus difficiles, ce sont souvent les petits détails qui reviennent : un sourire, une habitude, une phrase, un regard. Ces fragments deviennent des repères, des traces précieuses qui continuent de nous accompagner.

Le deuil n'efface pas l'amour. Il en est la continuité.

Il nous rappelle à quel point les liens tissés sont forts, et combien ils continuent d'exister, autrement.

À celles et ceux qui traversent cette épreuve, sachez que vous n'êtes pas seuls. Il est permis de pleurer, de se souvenir, de sourire aussi. Chacun avance à son rythme.

Et doucement, avec le temps, la douleur laisse parfois place à une forme de paix – celle de garder en soi, pour toujours, une part de l'autre.

À la mémoire

Avis de décès et remerciements

À la Maison Mère des Sœurs de Notre-Dame du St-Rosaire de Rimouski, mardi le 10 mars 2026, à l'âge de 93 ans, est décédée sœur Estelle Gendreau (en religion Marie-Luce) après 74 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu Joseph-Arsène Gendreau et de feu dame Marie-Luce Lebel de la paroisse de St-Fabien de Rimouski.



**Sœur Estelle Gendreau,
R.S.R.
1932 - 2026**

Le service religieux sera célébré en la chapelle de la communauté le 11 avril à 14 h 00, au 300 allée du Rosaire. L'inhumation se fera aux Jardins Commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, sa belle-sœur Éliane Chrétien (feu Marc-André), Alice (feu Claude Paulin), Thérèse (feu Pierre Pion), Marius (Denise Chevalier) ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines.

L'ont également précédée dans la vie éternelle : Lucien (Blanche Croft), Raymond (Gisèle Deschênes), Georges-Henri (Denise Ouellet).

Reconnaissance à toutes et à tous pour vos témoignages de sympathie.

La direction des funérailles a été confiée à la :



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 Coopérative Funéraire du Bas-St-Laurent
286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski, G5L 4J6 www.cfbsl.com

« Notre vision : Être un service connu et reconnu de mobilité durable offrant une accessibilité universelle au territoire élargi. »

Dans le cadre de ses opérations en transport adapté et collectif, le TAC de La Mitis est à la recherche de huit (8) conducteurs.trices pour effectuer le transport des passagers avec des véhicules adaptés (minibus et fourgonnettes).

Le TAC de La Mitis sollicite des candidatures pour des postes à temps plein et à temps partiel. Nous recherchons des candidat(e)s disponibles et souples dans leur horaire de travail. Les transports habituels se concentrent du lundi au vendredi de 6 h à 18 h sur tout le territoire de La Mitis. Vous pourrez être sollicités certaines soirées, les samedis et pour des transports hors territoire. Les itinéraires quotidiens varient selon les besoins des usagers (transport à la demande sur réservation).

Plus qu'un emploi de conduite, c'est un rôle humain et essentiel dans la communauté. Vous serez en contact direct avec des passagers qui ont besoin d'un accompagnement attentionné et qui comptent sur un service fiable, sécuritaire et ponctuel.

Si vous aimez rendre service et souhaitez occuper un emploi utile et valorisant, joignez-vous à notre équipe!

Responsabilités :

- Conduire les véhicules (minibus ou fourgonnette) de façon sécuritaire
- Respecter les horaires fournis
- Offrir l'accompagnement prévu aux passagers du transport adapté
- Percevoir les droits de transport (paiement des usagers)
- Maintenir la propreté intérieure et extérieure du véhicule
- Effectuer l'inspection mécanique quotidienne du véhicule
- Contribuer à la collecte d'information sur les transports
- Utiliser les outils numériques
- Communiquer fréquemment avec l'équipe de répartition
- Autres tâches connexes



Qualifications requises :

- Permis de conduire (classe 5). La classe 4b (minibus) est un atout. Le permis de chauffeur autorisé en transport de personnes est un atout.
- Bon dossier de conduite et attentif à la qualité mécanique du véhicule
- Personne calme, courtoise, rigoureuse et patiente
- Bonne adaptabilité aux besoins des passagers et aux trajets variables
- Aisance à travailler avec des personnes aux besoins particuliers
- Bonne condition physique (déplacements de personnes en fauteuil roulant)
- Bon sens de l'orientation et connaissance du territoire



L'entrée en poste sera le 25 mai 2026. Les formations auront lieu en avril et mai.

Salaire horaire entre 22,95 \$ et 27,54\$, selon l'expérience. Le TAC de La Mitis contribue à l'assurance santé/salaire de ses employés.

Une vérification des antécédents judiciaires sera effectuée. Les personnes retenues devront suivre et réussir les formations exigées pour devenir qualifiées. Le TAC de la Mitis coordonnera ces activités et en assumera les frais.

Intéressé.e à relever ce défi humain? Transmettez votre curriculum vitae par courriel à direction@tacmitis.org à l'attention de André Blouin, directeur général, d'ici le 23 mars 2026. Vous serez invité.e à une séance d'information. Au plaisir de vous rencontrer !

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN / TECHNICIENNE ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE (LAVEUR/LAVEUSE) POSTE TEMPS PLEIN

Boulevard Chevrolet Buick GMC Cadillac, une entreprise solidement implantée à Rimouski est à la recherche d'un technicien ou d'une technicienne à l'esthétique automobile.



COMPÉTENCES REQUISES :

- Expérience un atout.
- Être autonome, fiable, ponctuel, minutieux
- Rigueur et souci du détail
- Capacité de travailler en équipe
- Détenir un permis de conduire valide

Nous offrons :

- Formation
- Horaire de travail du lundi au vendredi de 8h à 17h
- Lieu de travail Rimouski

Faire parvenir votre curriculum vitae par courriel : mdionne@gmrimouski.com ou directement à Maxime Dionne chez Boulevard Chevrolet Buick GMC Cadillac au 374 Montée Industrielle et Commerciale à Rimouski.



VOUS CHERCHEZ DES EMPLOYÉS?

Emploi

FAITES CONNAÎTRE VOS OFFRES D'EMPLOI AUPRÈS
DES CANDIDATS DE NOTRE RÉGION GRÂCE AU
JOURNAL LE SOIR

Le SOIR

EN SAVOIR PLUS

INFO
LETTRE

RÉSUMÉ DE
VOTRE ACTUALITÉ
D'ICI

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT





Rachat fédéral des armes : « Québec sous pression »

« On a réussi notre coup et ce fut un grand succès », affirme un des principaux organisateurs du grand rassemblement pacifique et légal du 28 février dernier en opposition au Programme fédéral de rachat des armes à feu issu de la Loi C-21, Guy Morin.

Selon ce dernier, de sources policières, l'événement a réuni quelque 4 000 sympathisants devant le parlement de Québec.

Depuis, des municipalités du Québec se rallient aux opposants.

« On est sur une lancée. La Haute-Gatineau au complet ne veut rien savoir du programme. Six autres municipalités doivent suivre le mouvement qui continue de faire son chemin. Québec ne pourra pas nous oublier au cours des prochaines semaines et doit se retirer du programme.

Ultimement, Ottawa doit le mettre de côté aussi », estime Guy Morin.

Les propriétaires d'armes légales, les chasseurs, les tireurs sportifs, les membres de clubs de tir, et les contribuables, s'étaient rassemblés sous le thème : « Nos armes ne sont pas à vendre ». La cible a été atteinte, selon le pro-arme connu pour son opposition à un registre québécois.



Des chasseurs, des agriculteurs et des tireurs sportifs du Québec s'opposent au Programme fédéral de rachat des armes à feu. (Photo courtoisie)

Politiciens vus, mais silencieux

« Beaucoup de discussions se font à l'intérieur de l'Assemblée nationale. Le ministre de la Sécurité publique et ministre responsable des Relations avec les Premières Nations, Yan Lafrenière, sans reculer, a amoindri sa position. Mais il reste que le Québec est la seule province à adhérer au programme, alors que toutes les autres provinces et les corps policiers disent non.

Des politiciens des deux gouvernements de Québec et d'Ottawa ont été vus dans la foule. « On avait décidé au départ de ne pas leur donner la parole, pour que ce soit un rassemblement des citoyens. C'est certain qu'il y avait des représentants du Parti Conservateur du Canada et du Québec, mais aucuns des quatre partis à l'Assemblée nationale, évidemment ».

Selon Guy Morin, il n'en demeure pas moins que Programme fédéral de rachat des armes à feu au pays est un fiasco. Moins de 1% des armes à feu achetées légalement sont reliées à des homicides au Canada. On compte 2,5 millions des propriétaires concernés par ce programme de rachat d'armes achetées, possédés légalement et utilisées en conformité avec toutes les lois qui sont en vigueur. Et Ottawa n'aura pas assez d'argent pour compenser ces propriétaires qui ont jusqu'au 31 mars pour s'y inscrire..

Pour entendre cette entrevue, cliquez sur le lien ci-dessous.

Ernie Wells en
discute avec
Guy Morin

À écouter en suivant ce code



Robichaud sélectionnée aux Championnats canadiens jeunesse

Anne Robichaud, du Club de patinage de vitesse d'Amqui, a été sélectionnée pour participer aux Championnats canadiens jeunesse de l'Est, qui se dérouleront les 21 et 22 mars à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Olivier Therriault

Elle évoluera dans la catégorie féminine des 12 ans, un groupe relevé dans lequel seules 20 patineuses de l'Est du Canada obtiennent leur place. Anne Robichaud s'est d'ailleurs illustrée aux récents Jeux du Québec disputés à Blainville, où elle a terminé au 7e rang du classement cumulatif en portant les couleurs de l'Est-du-Québec. Ce résultat lui a permis de confirmer sa progression parmi les jeunes patineuses à surveiller dans sa catégorie d'âge.

Sa participation à ce championnat national de l'Est représentera une belle occasion de se mesurer à l'élite jeunesse du patinage de vitesse provenant notamment du Québec, des Maritimes et de l'Ontario.

Les Cyclones sont aussi représentés

Deux athlètes du Club de patinage de vitesse Les



Anne Robichaud, du Club de patinage de vitesse d'Amqui (Photo courtoisie)

Cyclones de Rimouski ont aussi été choisies pour participer aux Championnats canadiens jeunesse de l'Est. Grâce à leurs excellentes performances tout au long de la saison, Rosalie St-Hilaire et Élodie Lussier-Pellerin auront l'occasion de se

compétitionner à Dartmouth.

À sa première année d'éligibilité, Rosalie St-Hilaire participera chez les 11 ans, tandis qu'Élodie Lussier-Pellerin sera en action chez les 13 ans.

PLACE AU LUXE

PRIME DE **5 000 \$** + **1200 \$**
POUR LES PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES*
POUR LES MEMBRES EXÉCUTIF DE COSTCO ADMISSIBLES
1000 \$ POUR LES MEMBRES NON EXÉCUTIF*

ESCALADE IQ 2026 VISTIQ 2026 LYRIQ 2026 OPTIQ 2026

BOULEVARD CADILLAC

www.cadillacrimouski.com
(418) 723-6551



Mathys Dubé et Émile Dupuis pourraient évoluer pour Lévis, en 2026, dans la Ligue nationale de hockey balle. (Photo courtoisie)

LNHB : Dubé rejoint Dupuis et Paré

La Ligue nationale de hockey balle (LNHB) a poursuivi la préparation de sa prochaine saison alors que ses formations ont tenu leur repêchage annuel, le 14 mars dernier, à Granby. (O.T.)

L'actuel attaquant rimouskois de l'Océanic, Mathys Dubé, a été sélectionné en deuxième ronde par le Pro Style Lettrage de Lévis. Durant l'été, Dubé se prépare pour sa saison sur glace notamment en jouant au sein de la division ouverte de la

structure Dek Hockey Rimouski. L'an dernier, il a terminé au 2e rang des meilleurs pointeurs du circuit avec 29 points, dont 23 buts, en neuf parties.

Lévis pourrait donc compter sur deux Rimouskois au sein de son alignement en 2026. S'il accepte d'évoluer dans la LNHB, Mathys Dubé retrouverait son bon ami, Émile Dupuis. Ce dernier a été repêché par Granby en 2025, mais échangé ensuite au Pro Style Lettrage. L'ancien de l'Océanic, Cédric Paré, fait aussi partie de l'alignement de Lévis.

Aguilar est le premier choix

Le premier choix de l'encan 2026 de la LNHB a aussi été un ex-Océanic, Mathis Aguilar, par le Titan de Laval. Il s'agit d'une nouvelle formation après le déménagement du Mobux de McMaster. Natif de Mirabel, Aguilar est un attaquant comparativement à son rôle de défenseur sur la glace. Après son passage à Charlottetown, Rimouski et Victoriaville dans la LHJMQ, il a disputé cinq rencontres, en 2025-2026, avec le Bataillon de Saint-Hyacinthe dans la Ligue nord-américaine de hockey.

La LNHB est la première ligue professionnelle de hockey balle au monde. Le circuit compte 12 équipes.

Phillip Danault s'associe de nouveau au Festi-Bob

Phillip Danault poursuivra son association dans le prochain Festi-Bob de Rimouski. Le centre du Canadien de Montréal a confirmé qu'il offrira de nouveau divers articles promotionnels pour l'encan organisé dans le cadre de l'événement caritatif.

Olivier Therriault

La conjointe de Danault, Marie-Pierre Fortin, est une amie d'enfance de l'organisateur principal, Serge Dionne. En 2026, le Festi-Bob se tiendra en septembre, sous la présidence d'honneur du défenseur rimouskois du Lightning de Tampa Bay, Charles-Édouard D'Astous.

L'initiative vise à amasser des fonds pour la Fondation Bob-Bissonnette, qui soutient des projets destinés à encourager la pratique d'activités sportives et artistiques chez les jeunes.

Présenté en juillet dernier au Centre sportif Adhémar-Saint-Laurent, le deuxième Festi-Bob avait permis de recueillir 6 500\$. Petits et grands avaient alors pris part à des tournois amicaux de hockey et de soccer, dans une ambiance conviviale et familiale, avec la présence de plusieurs personnalités du monde du hockey.

Quatrième affrontement contre les Pétroliers de Laval en première ronde

Les 3L jouent de nouveau en séries à Rimouski

Pour une troisième année, les 3L de Rivière-du-Loup de la Ligue nord-américaine de hockey disputeront un match éliminatoire au Colisée Financière Sun Life de Rimouski, ce samedi 21 mars à 19 h. Il s'agira à ce moment du 4e affrontement de la série de premier tour contre les Pétroliers de Laval.

Olivier Therriault

Les 3L doivent de nouveau se trouver un nouveau domicile, puisque le Centre Premier Tech accueillera, comme à chaque année à cette période, le Salon de l'habitation et du plein air de Rivière-du-Loup. Au cours des deux derniers printemps, les 3L ont attiré entre 1 700 et 1 900 spectateurs à chacune des occasions contre les Marquis de Jonquière et l'Assurancia de Thetford.

Après avoir terminé au huitième et dernier rang du classement général dans la LNAH avec une fiche de 12-21-3 pour 27 points, les 3L ont entamé leur série 4 de 7 en subissant deux revers de 4-3 et 3-0 contre les Pétroliers.

Rivière-du-Loup compte dans ses rangs les Rimouskois Jordan Lepage et Samuel L'Italien, l'ancien capitaine de l'Océanic, Nathan Ouellet, le Matanais Charle Truchon et le gardien de Causapsca, Olivier Roy.

Billets sur le web via la billetterie de l'Océanic.



Jordan Lepage avec les 3L (Photo courtoisie Sabrina Garceau)



Alexandre Ranger des 3L tente un lancer sur le filet adverse dans un match à Rimouski. (Photo courtoisie Maxime Amyot)

Match décisif entre Matane et Causapsca

La finale de la Ligue de hockey senior de l'Est-du-Québec se conclura par un septième et décisif match, ce samedi 21 mars à 21 h, au Colisée Béton Provincial de Matane, alors que les Castors Côté Automobiles affronteront le Bar Laser de Causapsca.

Olivier Therriault

En retard par 3-2 dans la série, les Castors Côté Automobiles ont refusé d'abdiquer, le 14 mars dernier au centre sportif Gérard-Duchaine de Causapsca, en revenant de l'arrière dans les cinq dernières minutes de jeu du temps régulier.

Alors que le Bar Laser se préparait à célébrer son troisième championnat des séries devant ses partisans, Mathieu Létourneau a marqué deux buts,

dont celui de la victoire avec seulement 25 secondes à faire, alors que son équipe évoluait en plus en désavantage numérique.

Charles-Antoine Gagné avait donné les devants aux

Castors Côté Automobiles en fin de premier engagement, avant que Patrick Tremblay ne crée l'égalité pour le Bar Laser. Samuel Beaulieu a ensuite porté la marque à 2-1 en faveur de Causapsca au cours de la deuxième période.

La veille, Causapsca avait inscrit trois buts sans réplique en deuxième et troisième périodes pour l'emporter 4-1 sur les Castors Côté Automobiles à Matane. Maxyme Charest, Guillaume Cyr et Alex Charest ont marqué pour le Bar Laser. Patrick Tremblay avait donné les devants au Bar Laser en début de match, avant que Charles-Antoine Gagné ne crée l'égalité pour Matane.



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

Mettre fin à la série de défaites : le cadeau de la saison

L'Océanic disputera ses deux derniers matchs de la saison 2025-2026, ce vendredi 20 mars et ce samedi 21 mars, contre le Drakkar, au Centre sportif Alcoa de Baie-Comeau. L'entraîneur-chef, Joël Perrault, s'y rend avec l'objectif de mettre fin à la séquence de 24 défaites consécutives.



Les joueurs de 20 ans de l'Océanic : Émile Duquet, Olivier Théberge, Jack Martin et Luke Patterson. (Photo Le Soir.ca-Annie Levasseur)

Annie Levasseur

« La motivation est de mettre fin à cette fameuse séquence. Le défi est de taille pour nous depuis 24 matchs et ça le sera encore en fin de semaine », dit-il.

Même si sa formation se rend de l'autre côté du fleuve pour jouer contre la seule autre équipe à être éliminée des séries éliminatoires de la LHJMQ, Perrault soutient que ses joueurs y seront pour compétitionner. « Pour moi, il n'y en a pas eu assez sur une base régulière. Les vétérans ont montré le chemin, mais il y a des jeunes qui ont des croutes à manger. »

L'entraîneur souhaite également que ses trois joueurs

de 20 ans, Luke Patterson, Olivier Théberge et Émile Duquet, terminent leur carrière dans le circuit Cecchini sur une note positive. « Je leur dis depuis le début de la séquence que ça ne définit pas qui ils sont comme joueurs de hockey. Pour moi, ce serait un gros signe de respect que nos joueurs se pointent à Baie-Comeau avec l'intention de gagner des matchs », affirme-t-il.

Saison en deux temps

Questionné sur son bilan de la saison avec seulement deux parties à jouer, Joël Perrault a qualifié d'échec

la séquence de défaites dans laquelle son équipe se trouve. « C'est une saison en deux temps. En première moitié, nous avons une équipe qui performait bien malgré la jeunesse. Après Noël, pour moi, c'est un échec. Je ne blâme pas les joueurs, ils ont donné tout ce qu'ils avaient à donner. De mon côté, il va y avoir une évaluation de la situation parce qu'aucun entraîneur ne peut être satisfait de la façon dont les choses se sont déroulées. »

Malgré tout, l'entraîneur de l'Océanic soutient que ses joueurs gardent le moral et qu'ils ont encore du plaisir à se présenter sur la patinoire tous les jours.

A&W

MMMOZZA

Le délicieux Mozza™ Burger,
garni de notre fameuse
sauce Mozza.

ACCOMPLISSEZ DES POINTS
OBTENEZ EN A&W GRATUIT

NOTRE GARANTIE SUR LE BŒUF

23 Le mercredi 18 mars 2026 | Le Soir

SPAS 2025 LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

CLUB 
PISCINE

**Rabais allant
jusqu'à 6 000 \$**

Sur les derniers modèles 2025
encore disponibles

**SPAS JACUZZI
2025**

**Jusqu'à
3 500 \$*
de rabais**



**SPAS
SOLSTICE
2026**

**1 000 \$*
de rabais**



**SPAS AMBIANCE
2025**

**Jusqu'à
6 000 \$*
de rabais**



Livraison et installation **RAPIDE**
Financement disponible
Conseils d'experts pour vous aider
à choisir le modèle parfait


**Marcel
Dionne
& Fils inc.**

+ 800\$ d'accessoires avec l'achat d'un spa

*Promos est valide sur les spas en inventaire seulement et valide jusqu'au 10 avril 2026

905 Rue de Lausanne,
Rimouski, 1 877-723-1692